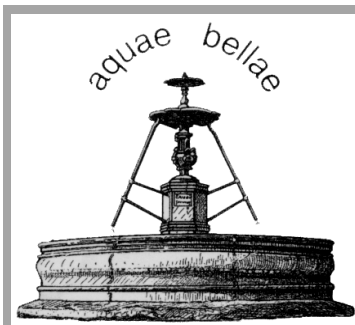




Saint-Marcel-Bel-Accueil

BULLETIN DE LIAISON

Octobre 2025 - n° 144

Dans ce numéro :

Informations municipales

Projet Lyon-Turin

Révision simplifiée du
règlement du PLU

Manifestations des
associations

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 septembre 2025

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Jean-Pierre HENICKE, Emilie JACQUIER, Christian SOUILLET DESERT, Samuel DANNA, Brigitte GEORGERY, Jean-Marie OGER, Cléo MOIROUD, Chantal LOMETTI

A DONNE POUVOIR : Marie-Claude JEANDEAUD à Aurélien BLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Samuel DANNA

Le procès-verbal de la séance du 20 juin 2025 n'amène aucune observation de la part du conseil municipal.

ADMISSION EN NON-VALEUR

L'admission en non-valeur est une procédure permettant de radier des créances irrécouvrables des comptes de la commune. Cette démarche, sur proposition de Monsieur le Trésorier, vise à assainir les finances et à garantir une gestion plus efficace des ressources publiques. Cette année, le conseil municipal a décidé d'admettre en non-valeur un certain nombre de créances impayées :

Exercice 2024 : - Cantine pour un montant de 20.80 €

- Garderie pour un montant de 3.00 €

- Revenu des immeubles pour un montant de 29.78 €

REPRISE DE CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

La reprise de concession est un processus par lequel la commune récupère des terrains ou des droits d'usage lorsque les conditions de la concession initiale ne sont plus respectées. Cela permet de garantir une utilisation optimale des espaces publics, de conserver un cimetière en bon état et de répondre aux besoins de la collectivité en proposant de nouveaux emplacements.

Avant d'initier la reprise de concession, les services de la mairie ont mené un travail approfondi d'analyse et de vérification des concessions en cours. Suite à cette évaluation rigoureuse, le conseil municipal a décidé d'entamer la reprise de plusieurs concessions :

- Concession délivrée le 20/11/1901, sous le n° 53, emplacement A-0056, d'une superficie de 4 m², dans le cimetière communal
- Concession délivrée le 01/01/1885, sous le n° 10001, emplacement A-0007, d'une superficie de 4 m², dans le cimetière communal
- Concession délivrée le 13/12/1917, sous le n° 10012, emplacement A-0136, d'une superficie de 4 m², dans le cimetière communal
- Concession délivrée le 01/05/1921, sous le n° 104, emplacement A-0117, d'une superficie de 4 m², dans le cimetière communal

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le maire à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions sus-indiquées en état d'abandon.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL

En raison de l'augmentation constante des tâches et de l'évolution des missions au secrétariat de mairie, il est devenu indispensable de renforcer l'équipe afin de répondre aux besoins croissants de la collectivité. Dans la perspective du futur départ à la retraite d'une secrétaire de mairie, la création d'un poste d'adjoint administratif territorial s'avère essentielle. Ce nouveau poste permettra non seulement de faire face à l'accroissement des responsabilités mais aussi d'assurer la continuité et la qualité des services de la commune. Le conseil municipal a ainsi voté à l'unanimité pour sa création qui prendra effet à partir du 1er janvier 2026.

Le poste d'adjoint administratif sera occupé par une personne qui a récemment suivi une formation spécifique de secrétaire de mairie et qui, à l'issue de son stage effectué dans notre commune, sera recrutée pour mettre ses compétences au service de la collectivité.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE A COMPTER DU 1 OCTOBRE 2025

Dans le cadre de la fonction publique territoriale lorsqu'un agent évolue dans sa carrière et accède à un grade supérieur, le poste qu'il occupe doit être transformé pour correspondre à ce nouveau grade. Cela signifie qu'un nouveau poste est créé et que l'ancien est supprimé, il ne s'agit donc pas d'un recrutement supplémentaire.

C'est le cas au sein de notre école maternelle : l'agent technique en poste depuis plusieurs années a accédé au grade d'adjoint technique 2^{ème} classe. Le conseil municipal a donc décidé, à l'unanimité, de créer ce nouvel emploi à compter du 1^{er} octobre 2025 et, en conséquence, de supprimer l'ancien poste d'adjoint territorial.

Cette évolution permet de valoriser la carrière des agents et de reconnaître leur expérience ainsi que leur investissement au service de la commune.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR TRAVAUX DE VOIRIE

Afin d'assurer la sécurité des usagers et le maintien en bon état de notre réseau routier, le conseil municipal a décidé de déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental. L'opération concerne des travaux de rénovation de la voirie communale. Le montant total de l'investissement est estimé à 50000 € HT. Grâce au dispositif de soutien départemental, la commune peut espérer une prise en charge à hauteur de 50 % soit une subvention de 25000 €. Après délibération, le conseil municipal a voté à l'unanimité la demande de subvention pour réaliser ces travaux dès 2026.

QUESTIONS DIVERSES

Projet Lyon/Turin :

La liaison ferroviaire transalpine Lyon - Turin, couramment appelée la Transalpine, est un projet de ligne de chemin de fer mixte voyageurs/fret à travers les Alpes, entre la France et l'Italie.

Fin mars, une étape importante a été franchie : 25 % des galeries de la section transfrontalière de la nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin sont désormais excavées.

La date projetée pour la mise en service de la ligne d'accès côté français est désormais envisagée pour 2043.

Les 4 à 5 prochaines années seront consacrées à des études complémentaires écologiques, géologiques et techniques. Pour ce faire, SNCF Réseau a besoin d'accéder à certaines parcelles publiques ou privées. Un arrêté préfectoral disponible en mairie ou sur le site internet de la Préfecture autorise SNCF Réseau et ses prestataires à effectuer ces études et sondages.

Les élus des communes du nord Isère concernées ont été invités par la préfète à une réunion d'information le 29 septembre à Bourgoin-Jallieu.

Les informations concernant ce projet sont consultables sur le site www.projet-lyonturin.fr

Modification simplifiée du PLU

Rappel : La modification simplifiée n°1 du PLU vise uniquement la modification de certains points du règlement. Les plans de zonage ne sont pas concernés

Le dossier est à la disposition du public en mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat jusqu'au 18 octobre.

Abribus des Fermes

À la suite d'un acte de vandalisme les vitres de l'abribus des Fermes ont été cassées. Le conseil municipal regrette bien évidemment ce type de comportement qui coûte cher à l'ensemble des contribuables.

Pour les remplacer, un devis a été demandé à la Vitrierie Dauphinoise, qui s'élève à 2243 € TTC pour la fourniture et la pose de panneaux en verre feuilleté. L'incident a été déclaré à l'assurance de la commune, le remboursement sera assorti d'une franchise de 294 Euros.

Accident de voiture sur la place

Une personne a perdu le contrôle de son véhicule qui a fini sa route sur la place contre le rideau du magasin Vival. Lors de cet accident, un potelet a été sectionné. Afin de protéger l'accès au magasin, il a été décidé de ne pas remplacer le potelet et de mettre une jardinière en pierre à la place, sur le côté du parking.

Stationnement aux abords du Stade

La mairie est régulièrement interpellée concernant les véhicules stationnés le long de la rue du Stade. Plusieurs propositions sont à l'étude afin d'améliorer la situation.

Eclairage du Stade

Les travaux d'éclairage du stade ne sont pas tout à fait terminés.

Deux projecteurs ne fonctionnent pas car les disjoncteurs actuels ne sont pas assez puissants.

La société SPIE en charge des travaux interviendra sans délai pour l'éclairage du terrain d'entraînement et devrait solutionner le problème des deux projecteurs.

Des tests nocturnes devront également avoir lieu.

Déclaration d'Intention d'Aliéner

MORAT Guy – 105 Montée de Trelay – parcelle C 727 pour 630 m²

TRONCHET Marc – 71 chemin de Moréan – parcelle C 1941p pour 677 m²

(La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur ces ventes)

Permis de construire accordé

TOURNIER Jacques – La Rivoire – Construction d'un bâtiment agricole

Déclarations de travaux

ALEXANDRE Rémi – Route de Panossas – Création d'une cuisine d'été

MONTEIL Jean-Paul – Le Pichon – Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

LEVRAT Christian – Le Chou – Changement de couleur du portail

VAN ZOELLEN Floortje – Les Avénérieux – Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

ANDRE Emmanuel – Les Grandes Terres – Création d'une fenêtre

GAUDIN Alain – Chemin de Moréan – Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

VIENT Mathieu – Les Alexandres – Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

THEILLER Nicolas – Layettaz – Rénovation de la toiture et création d'un velux

SPERY Isabelle – Le Cochard – Installation d'une piscine hors sol

LAUBE Franck – Le Pardier – Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

PROD'HOMME Johann – Le Girerd – Installation d'une piscine hors sol

BRON Dorine – Les Perrières – Remplacement des fenêtres et de la porte d'entrée + les volets

TRONCHET Marc – Moréan – Division parcellaire

SILVESTRE Jacques – Loras – Rénovation habitat

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Grâce au site « service-public.fr » vous pouvez vous **inscrire** sur les listes électorales en ligne.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- Un justificatif de **votre identité** (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- Un justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone...).

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir les mêmes documents et remplir le formulaire cerfa 12669 de demande d'inscription disponible en mairie, ou sur le site <https://www.service-public.gouv.fr/>

RECENSEMENT CITOYEN

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire.

Pour cela, munissez-vous de votre carte nationale d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents et rendez-vous au secrétariat de mairie pendant les horaires d'ouverture au public.

Une attestation de recensement vous sera alors remise, à conserver précieusement. Une copie de celle-ci vous sera demandée pour l'examen du baccalauréat, pour votre inscription au permis de conduire, ou encore pour l'inscription à l'université et dans les grandes écoles.

Ne pas faire la démarche sur Internet car la commune n'est pas raccordée au service en ligne.

UN GESTE SIMPLE POUR UNE COMMUNE PLUS PROPRE : RENTREZ VOS POUBELLES

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les habitants qui font l'effort de trier leurs déchets. Votre engagement est essentiel pour l'environnement et pour notre collectivité.

Cependant, nous constatons encore trop souvent que les bacs de tri (jaunes) et les bacs d'ordures ménagères restent sur le domaine public, au bord des routes ou sur les trottoirs, bien après le passage des camions de ramassage.

Pourquoi est-ce un problème ?

- Sécurité et accessibilité : Des poubelles et des bacs laissés sur le trottoir ou sur la chaussée peuvent devenir des obstacles pour les piétons (particulièrement les personnes à mobilité réduite ou les parents avec poussettes) et les automobilistes. Ils peuvent aussi masquer la visibilité.
- Esthétique de notre commune : Des bacs vides éparpillés ou renversés nuisent à la propreté et à l'image de notre ville ou village. Une fois les déchets collectés, l'espace public doit retrouver son aspect initial.
- Risques de dégradations : Une fois vides, les bacs sont plus exposés au vent et aux intempéries. Ils risquent d'être renversés, déplacés, ou même endommagés, se transformant en source de pollution visuelle et de déchets supplémentaires.

Le réflexe à adopter :

Nous vous demandons de prendre l'habitude de rentrer vos bacs (jaunes et verts/gris) le plus rapidement possible après la collecte. Idéalement :

- Le jour même du ramassage, après le passage des équipes.
- De les stocker sur votre propriété privée (jardin, cour, garage, etc.) jusqu'au prochain jour de collecte.

Ce petit geste ne prend que quelques minutes, mais il a un impact majeur sur la qualité de vie de tous. Ensemble, maintenons notre commune agréable, sécurisée et propre !

Merci de votre coopération et de votre civisme.



TERRES D'OMBRE

Les cours de peinture et de dessin ont repris depuis le 4 septembre dans les locaux au-dessus de la mairie. Il y a 2 groupes pour les cours de peinture qui ont lieu en alternance tous les 15 jours, le jeudi de 14h à 17h. Et 1 groupe pour les cours de dessin tous les 15 jours, le vendredi de 9h30 à 11h30.

Comme chaque année, beaucoup de nos travaux sont en « maturation » pour être exposés à la maison des associations et du patrimoine les **29 et 30 novembre 2025**.

Les horaires d'ouverture pour les 2 jours sont de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Le vernissage ouvert à toutes et tous aura lieu le samedi à partir de 11h.

Chantal IMBERT

Tel : 06 07 06 13 68

fam.imbert@wanadoo.fr

ACAP :

Exposition Nature et Biodiversité à Saint Marcel-Bel-Accueil

Nous entendons souvent parler de la biodiversité, mais que savons-nous de cette biodiversité au niveau de notre commune ?

En 2022, la Communauté de Commune des Balcons du Dauphiné (CCBD) a initié un projet ambitieux d'inventaire de la biodiversité de sa faune, sa flore et des habitats naturels : l'Atlas de la **Biodiversité Communale** (ABC).

Suite à cet inventaire, achevé en 2024, le projet entre maintenant dans une 2ème phase dont un des objectifs est de porter à la connaissance des communes et du grand public toutes les données recueillies et les actions à mettre en œuvre pour une meilleure prise en compte de cette richesse que représente cette biodiversité.

L'ACAP a souhaité mettre à disposition des habitants de Saint-Marcel-Bel-accueil et des communes alentours, les informations recueillies sous forme d'une exposition photographique, avec les données, et préconisations qui en résultent.

L'exposition sera visible à la Maison du Patrimoine durant deux week-ends, **les 8-9 novembre et 15-16 novembre de 10h à 12h et de 15h à 18h**.

Vous êtes cordialement invité au vernissage le **samedi 8 novembre à 11h**.

En complément, plusieurs animations sont organisées dans la Maison du Patrimoine autour de cette exposition :

Pour nous joindre : acap.smba@live.fr – Tél : 06 52 66 25 52

Samedi 8 novembre à 15 h	Construction d'une mangeoire à base de matériaux recyclés (enfants) sur inscription Places limitées	ACAP
Vendredi 14 novembre à 20 h	Présentation et temps d'échange sur ABC (Tout public)	Chargé de projet Biodiversité de la CCBD
Samedi 15 novembre à 10h30	Temps de lecture autour de la biodiversité (enfants) sur inscription	Bibliothèque

CHAUFFE MARCEL

Les jours peuvent bien raccourcir
Et le feuillage des arbres jaunir
J'm' en fous j'ai impro **les jeudis**

Les étoiles peuvent désertir les nuits
Le ciel peut bien se charger de pluie
J'm' en fous j'ai impro de **19h00 à 20h30**

Les brumes peuvent bien envahir mon jardin
Le vent souffler aujourd'hui comme demain
J'm' en fous j'ai impro à **la salle des fêtes**

L'air peut se charger d'humidité
La boue coller à mes souliers
J'm'en fous j'ai impro à **Saint Marcel-Bel-Accueil**

Si l'arrivée de l'automne te chagrine
Reste positif(ve) et rejoins « **Chauffe Marcel** »
Maintenant que tu as toutes les cartes en mains
Ou presque... e-mail chauffemarcel-smba@laposte.net, tel. **06 30 91 75 72**

N'hésite-plus, viens comme tu es...

TOUS EN FORME

La saison 2025-2026 est engagée. Comme chaque année, notre coach de gymnastique douce nous fait faire des exercices adaptés dans une ambiance décontractée chaque mercredi matin à la salle des fêtes.

Les nouvelles activités de la rentrée 2024 DO-IN (automassages) et SELF DEFENSE se poursuivent à la rentrée 2025. Le premier mercredi de chaque mois depuis le mercredi 3 octobre pour le DO-IN (automassages) et le 3^{ème} mercredi de chaque mois depuis le 17 septembre pour la SELF DEFENSE.

Une nouvelle activité le MUNZ FLOOR, est ouverte le 2^{ème} jeudi de chaque mois. Quelque-soit votre âge, si vous avez mal au dos, des raideurs ou douleurs chroniques, un manque de souplesse, des troubles du sommeil ou des migraines à répétition la méthode MUNZ FLOOR peut vous apporter du mieux-être. Toutes ces activités sont dispensées par des moniteurs diplômés. Ces séances ont lieu à l'annexe de la salle des fêtes en fin de journée et peuvent s'étendre à toutes les semaines si la demande est importante.

Nous renouvelons également notre offre de randonnées trimestrielles avec 2 parcours (5km et 8/10km) pour l'oxygénation et favoriser la convivialité. La dernière semaine d'octobre nous ferons 2 randonnées à partir du village de Saint-Hilaire-de-Brens pour découvrir ce charmant village, résidence de certains de nos adhérents. Ces randonnées gratuites sont ouvertes à tous, y compris non-adhérents.

A la gymnastique, nous comptons pour cette rentrée une cinquantaine d'adhérents composée de 1/3 d'hommes et 2/3 de femmes.

L'accueil de nouveaux adhérents à nos activités peut se faire tout au long de la saison avec la possibilité de suivre une séance gratuite de découverte à la gymnastique.

Si nos activités vous intéressent n'hésitez pas à nous contacter sur notre mail (tousenformesmba@gmail.com) nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

ABYASA YOGA

La saison a bien commencé avec 3 séances sur Saint-Marcel-Bel-Accueil.
Mercredi 18h30 et 20h à la salle des fêtes et jeudi 18h15 à la salle Art et Sport.
Il reste des places, vous êtes les bienvenus, venez faire un essai.

A noter dans vos agendas :

Samedi 15 novembre 2025 de 9h00 à 12h, nous vous proposons un atelier « entrer dans l'hiver »
à Satolas et Bonce, ouvert à tou-te-s.

Une initiation TOUMO "yoga du froid" pour vous permettre d'aborder cet hiver avec une belle énergie.

Renseignements : abyasayoga38@gmail.com <https://www.abayasayoga.fr/>

LES BELLES IMAGES

À la suite de notre AG du 2 septembre, les activités du club photo ont repris. Il est encore temps de nous rejoindre si vous souhaitez partager votre passion pour la photo, échanger, progresser, participer à la vie du club. A noter qu'un nouvel atelier va se mettre en place : Montage vidéo, parmi les différents ateliers déjà animés par les adhérents et les sorties sur des thèmes variés.

Contact, Pierre Frenay Tel : 06 66 55 49 06 et/ou president-lesbellesimages@lbipho.fr

SOU DES ECOLES

Après une rentrée chargée, avec un goûter offert à tous les enfants de l'école, notre présence aux Accueillantes et La Belle Accueil, l'équipe du Sou des Écoles vous emmène tout doucement vers les fêtes de Noël en commençant par une vente de chocolats De Marlieu.

Nous attendons vos commandes dans la boîte aux lettres du Sou avant le 14 novembre.

La suite arrive bientôt avec une vente de sapins de Noël et surtout le marché de Noël qui aura lieu le

samedi 13 décembre !

Avis aux exposants qui souhaitent réserver un stand. Il est encore temps.

Nous profitons de cet article pour remercier tous les St Marcios et associations qui se sont portés volontaires pour nous aider à l'organisation de La Belle Accueil du 21 septembre. Édition qui a battu tous les records !

REPAIR CAFE

Les séances de réparation ne se sont jamais arrêtées et continuent à la Maison du Patrimoine tous les troisièmes samedis du mois de 8h30 à 12h, les prochaines seront donc :

Le **samedi 18 octobre**

Le **samedi 15 novembre**

Le **samedi 20 décembre**

N'oubliez pas non plus de consulter notre site internet ci-dessous, pour le moment peu documenté mais nous travaillons pour qu'il soit rempli d'informations utiles : <https://repaircafe-smba.fr>

Toujours les mêmes consignes, laissez libre le parking des commerçants et privilégiez le parking derrière l'église ou celui du champ de foire.

Si vous avez un appareil lourd ou volumineux, vous pouvez rentrer dans la cour devant la Maison du Patrimoine pour le décharger et ensuite aller vous stationner sur les parkings.

LE THEATRE D'ANOUKIS

Le théâtre d'Anoukis a organisé lors du deuxième WE de septembre la 6ème édition du Festival des Accueillantes. Sur 2 jours, cette édition a accueilli un peu plus de 450 personnes venues assister à des spectacles de théâtre, cirque, danse... Le festival Les Accueillantes, c'est aussi l'occasion de mettre en avant la médiation culturelle en intervenant auprès de jeunes publics. Cette année, les artistes du festival ont ainsi participé à des ateliers dans les écoles primaires de Saint-Marcel-Bel-Accueil, mais aussi Vénérieu, Frontonas sans oublier le collège de Saint-Chef.

L'actualité de la compagnie cet automne : le théâtre d'Anoukis joue sa création Nuages à la médiathèque du Pont-de-Beauvoisin le **mercredi 15 et jeudi 16 octobre**. Le nuage vient se poser pour une demi-journée ou plus et accueille au fil de l'eau les bébés et tout-petits avec un adulte pour un moment d'éveil artistique et culturel.

A VOS CALENDRIERS

OCTOBRE			
Samedi 18	Repair Café	Atelier bricolage et réparations	MDP
NOVEMBRE			
Sam 8 et dim 9	Pompiers	Vente/dégustation de Boudin	
Sam 8 et dim 9	ACAP	Exposition ABC Biodiversité	MDP
Mar 11 nov	Municipalité	Cérémonie à 11h	Monument aux morts
Sam 15 et dim 16	ACAP	Exposition ABC Biodiversité	MDP
Sam 15 et dim 16	Rugby	Salon des Vins	SDF
Samedi 15	Repair Café	Atelier bricolage et réparations	MDP
Vendredi 28	Sou des Ecoles	Boum des enfants	SDF
Sam 29 et dim 30	Terre d'Ombre	Exposition	MDP
DECEMBRE			
Dimanche 7	CCAS	Repas des Aînés	SDF
Samedi 13	Sou des écoles	Marché de Noël et vente de sapins	SDF
Samedi 20	Repair Café	Atelier bricolage et réparations	MDP

SDF = salle des fêtes MDP = maison du patrimoine